



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 11, n° 9, septembre 2022

Mot du président

Y aura-t-il lieu de maintenir une fédération distincte à l'avenir?

Cette question pourra en surprendre certains, mais elle va sûrement demeurer d'actualité pour quelques années. Elle n'est d'ailleurs pas nouvelle. Lorsque nous avons perdu notre subvention annuelle en 2017, nos interlocuteurs gouvernementaux semblaient croire qu'il y avait une fédération de trop. En plus de la *Fédération Histoire Québec* et de la *Fédération québécoise des sociétés de généalogie* (FQSG), il y avait la nôtre que l'on a choisi alors de ne plus soutenir financièrement.

Cela nous a obligé à évoluer mais aussi à prendre des décisions sérieuses comme nous séparer de notre personnel et, cette année, l'abandon d'un local devenu peu utile. La dernière assemblée générale tenue en mai nous a d'ailleurs confirmé que les associations de familles préfèrent une réduction progressive de leur cotisation à la FAFQ plutôt que le maintien de notre bail.

Des associations de familles existaient avant la création de notre fédération et il y en aurait encore même si la fédération devait cesser ses activités. Yves Boisvert rend par ailleurs des services à plusieurs associations (bulletins périodiques, site Internet par exemple), mais

sur une base contractuelle. Il pourrait continuer à le faire même si la fédération n'existait plus.

Les renouvellements de cotisations, le maintien à jour de la liste de nos membres et celui de nos assurances collectives représentent des activités de gestion qui pourraient éventuellement être transférées à une autre fédération, par exemple la *Fédération des sociétés de généalogie de Québec* advenant qu'elle soit intéressée. Cela renforcerait sûrement son poids dans ses échanges avec les représentants gouvernementaux.

Cela dit, il n'y a aucune urgence, mais le sujet mérite réflexion. Il est certain que les associations fonctionnent de façon tout à fait autonome et que la fédération ne fait pas une grande différence quand il s'agit de problèmes comme celui pour une association de renouveler un conseil d'administration avec du sang neuf ou celui de recruter de nouveaux membres.

Bon an mal an, il y a toujours deux ou trois associations



Michel Bérubé



qui cessent leurs activités alors qu'il n'y en a plus de nouvelles qui se créent ces dernières années. Certains y voient un phénomène générationnel voué à une lente extinction. La FAFQ dispose cependant d'un fonds qui était d'environ 100 000\$ au dernier rapport annuel. Celui-ci pourrait se maintenir à même les sommes qui y sont versées par des associations qui décident en quelque sorte de fermer leurs portes tout en respectant les obligations que leur impose le Code civil du Québec.

Le conseil d'administration de la fédération devient par le fait même le CA d'un « Fonds » des associations de familles et doit s'assurer que les sommes disponibles

servent à la poursuite des objectifs qui sont ceux de la Fédération, y compris le soutien des groupes qui souhaiteraient lancer de nouvelles associations de familles. Ce Fonds peut également continuer de maintenir un certain réseau d'information entre les associations comme cela se fait actuellement avec *Les Nouvelles de Chez nous*. Il y a donc là une responsabilité qui ne peut être abandonnée.

Je ne suis pas sûr de faire le tour de la question soulevée dans le titre de ce texte et à laquelle je ne suis pas personnellement prêt à répondre dès maintenant. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou de votre opinion à l'égard de cette question.

Reconnaissance pour M. Denis Racine

Nous avons été honorés d'apprendre au cours de l'été que Monsieur Denis Racine (Vice-président du Conseil d'administration de l'association des familles Racine) devenait **chevalier de l'Ordre national du Mérite**.

Cette distinction est un ordre honorifique français qui a été institué en 1963 par le général de Gaulle. Il récompense les mérites distingués rendus à la nation française.

Toutes nos félicitations sont adressées à Denis pour cet immense honneur.

On reconnaît son travail en généalogie des deux côtés de l'Atlantique.

Association des familles Racine





La Fédération de 1983 à 2023

Le 24 février prochain, il y aura en effet 40 ans que la Fédération a été fondée à l'initiative de cinq associations de familles, celles des Asselin, des Cloutier, des Dion, des Langlois et des Lemieux.

Quatorze ans plus tard, la Fédération publiait au printemps 1997 un bulletin spécial dans lequel 180 associations étaient mentionnées, dont plus de 160 qui étaient membres en règle. Certaines comptaient même 500 membres ou plus, dont celles des Bérubé, des Caron, des Gagnon, des Morin, des Roy et des Tremblay. Mais il y en avait également 25 qui comptaient moins de cent membres, les autres se situant entre 100 et 500 membres.

En 2008, la Fédération publiait une édition spéciale de *La Souche* pour son 25^{ième} anniversaire. Ce document coïncidait en même temps avec le 400^e anniversaire de la fondation de Québec. Il contenait notamment un tableau sur l'évolution des effectifs de la Fédération au cours de ces vingt-cinq premières années d'existence, un tableau réalisé par feu Guy Richard. Le document témoignait d'un certain équilibre en ce qui a trait au nombre d'associations en règle pour la période 1998-2008.

En même temps, il indiquait que plus de 280 associations ont pris naissance entre 1983 et 2007. 90 de celles-ci ayant abandonné en cours de route, il en restait donc à peu près autant en 2007 qu'en 1997. Cette période de dix ans correspond par conséquent à une période d'équilibre; certains peuvent même parler de notre apogée.

Alors que les dix premières années de la Fédération furent marquées par une très forte croissance du nombre d'associations existantes, nous traversons au contraire maintenant et déjà depuis quelques années une phase de lente décroissance. Cependant, la pandémie qui nous a frappé en 2020 ne nous a pas porté un coup mortel, comme nous pouvions le craindre, surtout si l'on se fie à la relance des activités que nous pouvons observer cette année.



Il serait intéressant au cours des prochains numéros de lire des témoignages portant sur les expériences significatives qui ont été vécues au cours des quarante dernières années, de même que sur les personnes qui se sont le plus impliquées durant cette période. Je vous invite par conséquent à écrire là-dessus pour les numéros à venir. De notre côté, nous allons aussi déterrer un peu d'information rappelant l'histoire de notre fédération.

Michel Bérubé



Biographie d'Adélar Godbout

C'est avec grand plaisir que je vous présente, en ce temps d'élection, la biographie d'Adélar Godbout, l'un des premiers ministres du Québec qui en a fait le plus pour l'égalité des femmes. Un agronome émérite, un politicien rusé et surtout, un digne descendant de Nicolas Godbout. Patronyme que j'ai de par ma mère...

- YB

Enfance et école élémentaire

Né à Saint-Éloi-de-Témiscouata le 24 septembre 1892, Adélar Godbout est le fils d'Eugène Godbout et Marie-Louise Duret. Godbout se retrouve à être leur treizième enfant. Pour une famille d'agriculteurs, il est normal d'être aussi nombreux. Les enfants d'Eugène et de Marie-Louise ont presque tous effectué leur primaire dans l'école du rang, c'est-à-dire l'école du village. Cette décision s'explique par le fait que la famille Godbout est très nombreuse et que c'était l'école la plus abordable du coin, car la gratuité scolaire n'était pas encore une réalité. Contrairement à ses frères et sœurs, Adélar Godbout a effectué ses études élémentaires dans une autre école. Dans cette école, le curé passait à l'occasion pour identifier les enfants les plus brillants. À la suite de cela, il les dirigeait au Séminaire diocésain de Rimouski. C'est avec les recommandations du curé qu'il alla continuer ses études secondaires à Rimouski.

Vie au séminaire

Au séminaire, Adélar Godbout se retrouvait à être plus jeune que la majorité de ses camarades de classe. Ayant été exempté des années préparatoires, il se retrouvait à avoir environ deux ans de moins que les autres élèves. Cette exemption se justifie dans un premier point par son niveau académique, mais également par le fait qu'on voulait éviter des frais supplémentaires à sa famille qui a un revenu modeste. Dans ses débuts aux séminaires, le jeune Adélar Godbout n'avait pas de difficulté avec ses études. Il y consacrait peu de temps, mais



Adélar Godbout, vers 1944

Domaine publique - Source : Bibliothèque et Archives Canada - Auteur : Arthur Roy

avait tout de même des résultats satisfaisants. Lors d'une récréation, un malaise au genou le frappa. Face à cette douleur, il s'écrasa au sol. Ce malaise devint persistant et l'amènera à quitter ses études et à retourner à Saint-Éloi-de-Témiscouata pendant un an. Il y retournera par la suite.

À son retour au séminaire, Adélar Godbout adopta une attitude plus sérieuse envers ses études. En 1910, il intégra la Société de Saint-Louis-de-Gonzague, association culturelle qui aura un impact chez le futur premier ministre. Dans cette association, les élèves étaient amenés à développer leur communication en déclamant et en débattant. Dans ce sens, cette association l'amènera à développer ses capacités d'orateur. Bien qu'il intègre l'association en 1910, ce n'est pas avant 1912 qu'Adélar Godbout participera aux différentes discussions. L'une des discussions marquantes dans l'association fut lorsqu'il reconstitua le procès de Louis-Riel. Le jeune Godbout jouait le rôle de l'avocat de la couronne. Durant ses années au séminaire, Adélar excellait en philosophie et écrit quelques dissertations.

À la suite de ses études secondaires au séminaire de Rimouski, Godbout décida d'étudier au Grand Séminaire comme la majorité des autres élèves. Ainsi, Adélar Godbout devint un ecclésiastique. Au Grand Séminaire, il consacrait la majorité de son temps à enseigner l'Humanité et en second plan, il étudiait la théologie. Il enseignait plus particulièrement le latin. Toutefois, sa présence dans le Grand Séminaire fut très brève, puisque quatre ans après l'apparition de son mal au genou, celui-ci reprit. À la suite de cela, il dut porter des



béquilles pendant un certain temps. Dû à cette blessure, l'évêque de Rimouski le fit se retirer du Grand Séminaire. Il dut donc se trouver une nouvelle vocation.

Étude en agronomie

Après sa sortie officielle du Grand Séminaire, Godbout se réorienta vers l'agronomie. Pour ce faire, il poursuivit des études dans l'école d'agriculture de Saint-Anne-de-la-Pocatière. C'est en février 1916 qu'il intégra cette école. Il existait deux sociétés culturelles à l'école agricole : le Cercle Pilote et le Cercle agricole. Le Cercle Pilote préparait les élèves à prendre parole en public tandis que le Cercle agricole offrait un complément à la formation professionnelle des élèves de l'école d'agriculture. Plusieurs élèves participaient aux deux, mais en ce qui concerne Adélarde Godbout, il ne fit partie que du Cercle agricole. On peut comprendre cela par le fait qu'il avait une aisance à parler au public et donc que le premier cercle ne lui était pas utile. Tout comme lors de son séjour au Séminaire de Rimouski, Godbout n'a pas eu de difficulté dans ses études. Dû à ses résultats, en 1919, il devint l'assistant du professeur Louis-de-Gonzague Fortin et enseigna la zootechnie avec celui-ci. Toutefois, pour bien répondre aux attentes, il alla se spécialiser au *Massachusetts Agricultural College*. Dès son retour, il enseigna à Saint-Anne-de-la-Pocatière pendant douze ans, soit jusqu'en 1930. De plus, il travailla pour le ministre de l'Agriculture à titre d'agronome de 1922 à 1925.

Ministre de l'Agriculture

Avec son père député de la circonscription de Témiscouata entre 1921 et 1923, Adélarde Godbout se met de plus en plus à s'intéresser au monde politique. Durant les années qui suivent, le chef du Parti libéral provincial Louis-Alexandre Taschereau s'intéressa au jeune agronome. Il amènera Godbout à se présenter comme député de la circonscription de l'Islet en 1929 et celui-ci y sera élu. En 1930, il sera même nommé ministre de l'Agriculture. Il se retrouve à être le plus jeune ministre du haut de ses 38 ans. Durant les années qui ont suivi, le Parti libéral connu quelques difficultés. Plusieurs membres du parti décidèrent d'en fonder un autre, l'Action libérale nationale, et affaiblirent le parti. De

plus, lors de cette période, le parti fait face à un scandale de corruption.

Chef du Parti libéral et premier ministre

C'est en 1936 que le chef du parti Louis-Alexandre Taschereau abandonnera son poste en nommant Adélarde Godbout chef du parti et par la même occasion, premier ministre. Toutefois, cela sera d'une très courte durée, puisque deux mois plus tard, l'Union nationale remportera les élections. Entre 1936 et 1939, Godbout s'attardera plutôt à remettre l'ordre dans son parti.

Premier ministre à nouveau

C'est le 25 octobre 1939 que Joseph-Adélarde Godbout gagne les élections générales contre Duplessis et qu'il devient, pour la deuxième fois, premier ministre du Québec. Lors de son assermentation, le 8 novembre 1939, il s'octroie aussi le poste de ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. De 1939 à 1944, Godbout apporte plusieurs réformes au Québec, certaines ayant même encore des répercussions de nos jours. L'une des premières réalisations politiques du gouvernement Godbout a été d'établir une nouvelle devise pour le Québec qui demeure encore à ce jour : « Je me souviens ». Cependant, le premier ministre Godbout n'est pas l'auteur de cette devise qui est maintenant ancrée dans la province du Québec.

Le droit de vote des femmes

Joseph-Adélarde Godbout a aussi permis aux femmes de voter aux élections de 1941, malgré l'opposition ouverte du cardinal Villeneuve. En effet, le 25 avril 1940, son gouvernement fait passer une loi qui donne le droit de vote aux femmes. Le Québec était la dernière province canadienne à le faire. Les femmes québécoises se battaient depuis plusieurs décennies pour avoir ce droit, avec des pionnières comme Thérèse



**Cardinal
Jean-Marie-Rodrigue
Villeneuve**

Domaine publique - Source :
Bibliothèque et Archives Canada
Auteur : inconnu



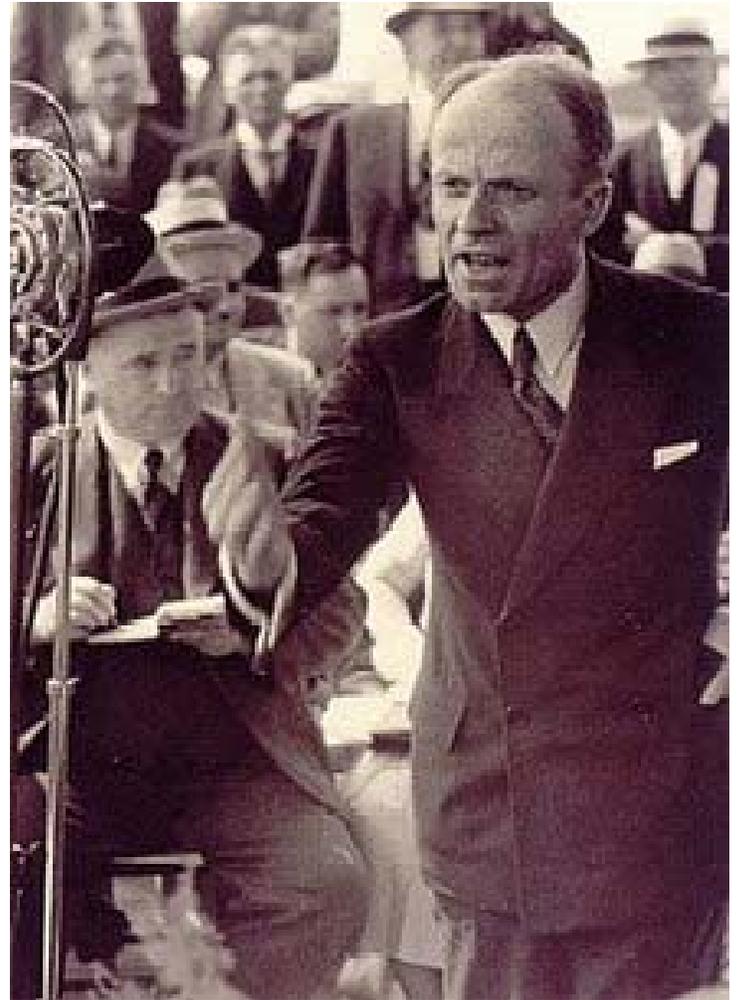
Casgrain à l'avant de ce mouvement. Cependant, l'Église était contre le suffrage féminin. Selon Casgrain, durant une entrevue, **Godbout aurait alors menacé le cardinal Villeneuve qu'il allait démissionner si la position de l'Église ne changeait pas**, pour laisser la place à Téléphore-Damien Bouchard, ayant une réputation d'anticlérical. Après cette menace, l'opposition au suffrage féminin se serait calmée du côté du clergé, et ce serait donc grâce à Joseph-Adélar Godbout que les femmes ont pu voter pour la première fois le 6 octobre 1941. Cependant, ce n'est pas la seule réalisation que le gouvernement Godbout a effectuée pour les femmes. En effet, c'est aussi grâce à Godbout que les femmes ont gagné le droit d'être admises à la pratique du droit dans la province de Québec. C'est un droit qui, tout comme le droit de vote des femmes au provincial, était demandé depuis plusieurs années par le mouvement du suffrage féminin.

L'école obligatoire

Parmi les autres lois adoptées durant son mandat, on retrouve aussi la loi sur la fréquentation scolaire obligatoire, adoptée le 26 mai 1943. L'abandon scolaire était assez fréquent après la quatrième année du primaire, souvent dû aux parents des jeunes qui avaient besoin d'aide à la maison. Cette loi oblige la fréquentation scolaire de 6 à 14 ans et dicte les bases de la gratuité scolaire. De plus, les parents qui retirent leurs enfants de l'école avant l'âge de 14 ans se font imposer des amendes. Le débat concernant la fréquentation scolaire obligatoire remonte à plusieurs années avant l'adoption de la loi en 1943. En effet, le clergé était contre l'idée d'une gratuité scolaire, puisque la plupart valorisaient l'école privée aux dépens de l'école publique et c'est grâce au premier ministre Godbout que le débat prit fin. Le Québec est la dernière province canadienne à avoir adopté une loi sur la fréquentation scolaire obligatoire.

La conscription

Le gouvernement de Godbout est face à une controverse en avril 1942. En effet, lors de la campagne électorale de 1939, Godbout fait la promesse qu'il n'y aurait aucun Canadien-français mobilisé sous un régime



Adélard Godbout à Saint-Hyacinthe en 1939 à l'ouverture de la campagne électorale.

Domaine publique Photo Le Canada. Collection famille Godbout.

libéral. Cependant, en avril 1942, le gouvernement fédéral lance un plébiscite à la population canadienne, lui demandant à la population de permettre au gouvernement fédéral de revenir sur sa promesse de ne pas tenir de conscription. La population canadienne vote oui en majorité, bien que le cas soit différent au Québec, qui a voté non en majorité à 72,9%. Godbout est alors partagé entre la promesse qu'il a faite en 1939 et la loyauté qu'il a envers le gouvernement fédéral. Selon l'historien Michel Lévesque, la raison principale de sa loyauté envers le gouvernement fédéral est que ce dernier aurait appuyé sa campagne électorale en 1939, lui permettant d'accéder au pouvoir. C'est l'une des causes principales de sa défaite aux élections de 1944 contre l'Union nationale de Duplessis.



Nationalisation de l'hydro-électricité

Godbout est aussi responsable de l'étatisation de la *Montreal Light, Heat and Power*, la *Montreal Island Power* et la *Beauharnois Light Heat* grâce à la loi 17. Cette loi est en fait la naissance de la Commission hydroélectrique de Québec, plus connue sous le nom Hydro-Québec. De plus, cette compagnie avait les droits d'acheter la totalité ou une partie des actions de toute compagnie détenant des forces hydrauliques ou ayant le droit de faire commerce d'énergie. Le gouvernement libéral avait alors pour but de fournir l'énergie aux citoyens d'une façon plus juste et stable que lorsque les compagnies étaient privées. En effet, sous les entreprises privées, le service d'électricité était de mauvaise qualité, avait des tarifs élevés et ne se rendait souvent pas dans les régions plus rurales. Il confia à Hydro-Québec le mandat de l'électrification rurale, qui fut repris par Duplessis lors de sa victoire en 1944.

Loi sur les relations ouvrières

Une autre réalisation importante du gouvernement Godbout porte sur les syndicats. En effet, à l'époque, les patrons d'entreprises n'ont aucune obligation à négocier avec leurs employés. C'est alors qu'une grève générale se déclenche dans des papeteries d'Alma et de Kénogami en 1943, et le gouvernement de Joseph-Adélar Godbout enquêta sur la situation. La conclusion de cette enquête est qu'il y a une absence de liberté syndicale, ce qui mène à la création de la loi des relations ouvrières en février 1944. Celle-ci établit les droits de négociation et de syndicalisation des employés, obligeant ainsi les patrons à négocier avec les syndicats de leurs employés. Ce syndicat doit être formé de 60% et plus des travailleurs d'une unité de production et le syndicat est autorisé à représenter tous les employés. C'est la première fois au Québec que les employeurs sont obligés de reconnaître les syndicats.

Autres réalisations

Godbout a aussi d'autres réalisations qui sont considérées comme moins majeures, mais qui restent toutefois très importantes. Par exemple, le premier ministre Godbout est à l'origine de la création d'une loi sur l'institutionnalisation du Conservatoire de musique et d'art dra-



Adélar Godbout en 1932

Domaine publique Université de Montréal, division des archives - E0082 - IFP.05864

matique de la province de Québec en 1942. Ce dernier est le premier conservatoire de musique français en Amérique du Nord, ce qui lui donne une importance sans précédent. Cette loi est adoptée le 29 mai 1942 et le premier établissement du réseau des Conservatoires de musique du Québec ouvre le 1^{er} mars 1943.

Une particularité de ce type de conservatoire au Québec est qu'ils sont tous gratuits et laïques. Un autre exemple de réalisation est le soutien qu'il a apporté à la construction de l'Université de Montréal. En effet, Godbout avait l'éducation à cœur, donc il a choisi de supporter la cause de l'université pour appuyer l'importance du savoir et de la connaissance.

Fin de carrière

Godbout, en 1944, perd contre son rival de l'Union nationale, Maurice Duplessis, mais reste chef du Parti libéral jusqu'en 1948. Cependant, lors des élections de la même année, il perd et abandonne son poste de chef du parti. Joseph-Adélar Godbout, après sa défaite de 1948, se voit offrir un poste au Sénat sur la recommandation de Louis St-Laurent, premier ministre canadien de l'époque. Donc, en 1949, il devient sénateur au parlement. Il occupe ce poste pendant près de 7 ans. Cependant, le 18 septembre 1956, à l'âge de 63 ans, l'ancien premier ministre fait une chute dans les escaliers de sa maison et il en décède.

Legs

Les historiens reconnaissent aujourd'hui dans les actions d'Adélar Godbout d'importants précédents progressistes, ainsi que les fondements de la révolution tranquille. Durant son mandat, le gouver-



nement Godbout fit adopter des lois sans précédent dans l'histoire du Québec qui accordèrent le droit de vote aux femmes en 1940, rendirent obligatoire les études scolaires jusqu'à l'âge de quatorze ans et instaurèrent la gratuité de l'éducation au primaire. Son gouvernement adopta aussi un nouveau code du travail qui affirma clairement le droit aux travailleurs de se syndiquer, et nationalisa les compagnies électriques à Montréal (dont la très influente *Montreal Light, Heat and Power*), afin de contrer la domination des grands monopoles régionaux, « le trust de l'électricité », pour créer Hydro-Québec, restaurer le réseau électrique vétuste et développer l'électrification des régions rurales, peu desservies par les entreprises existantes. Son successeur Maurice Duplessis, continue l'œuvre commencée par Adélard Godbout en déposant le projet de loi 45 qui transforme la société d'état d'Hydro-Québec en Organisme du gouvernement en 1945, laquelle verse ses profits directement pour administration par la province pour réinvestissement dans des achats ou constructions de nouvelles centrales, barrages ou améliorer les services sociaux, l'éducation et les soins de santé. L'Office de l'électrification rurale est créé. Le progrès continue avec René Lévesque et le gouvernement de Jean Lesage durant la Révolution tranquille.

Il a toutefois été critiqué pour sa position faible en matière d'autonomie et de nationalisme québécois. Par exemple, il acquiesça au transfert constitutionnel de l'assurance-emploi vers le gouvernement fédéral en 1940, ainsi qu'à un accord de location d'impôts de temps de guerre qui enleva aux provinces leur autonomie fiscale. Toutefois, ces mesures devaient être provisoires seulement pour le temps de la guerre et Godbout en était convaincu même dans une lettre personnelle avec Mackenzie King ou il décrit les accords de 1942 comme un « temporary désistement ». L'explication habituelle invoque l'impossibilité pour l'équipe Godbout de défier le gouvernement de William Lyon Mackenzie King, étant donné l'aide massive donnée au PLQ par le parti de Mackenzie King pour l'élection de 1939. D'autres historiens, plus ambivalents sur ces jugements, expliquent son attitude par les nécessités de la guerre.

Godbout est l'un des premiers ministres québécois les moins connus malgré les importantes réalisations de son gouvernement. En 2000, un documentaire portant sur lui intitulé *Traître ou Patriote* et confrontant ce phénomène a été fait par le cinéaste renommé Jacques Godbout, qui est le fils de son cousin germain Fernand Godbout.

Distinctions :

- Commandeur d'office de l'Ordre national du mérite agricole (1930)
- Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole

Doctorats honorifiques :

- en sciences agricoles de l'Université Laval en 1931
- en médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1940
- en droit de l'Université McGill, du Collège Bishop's et du Massachusetts State College

Toponymie

Plusieurs hommages sont présents au Québec à Adélard Godbout. Il y a 5 rues nommées en son honneur dans les villes de Cowansville, Sainte Julie, Québec, Vaudreuil-Dorion et Trois-Rivières. Il y a un parc dans la capitale du Québec. Il y a un pont et un chemin dans la municipalité de Frelighsburg. Un pavillon à La Pocatière. Un édifice public à Saint-Jean-Port-Joli et un poste électrique dans la ville de Montréal. Il y a aussi des rues ayant seulement le toponyme Godbout lui rendant hommage. Ces rues sont présentes dans les municipalités de Rouyn-Noranda, Dunham, à Saguenay dans le secteur Jonquière, à Sherbrooke, à Rimouski.

Tiré de : Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ad%C3%A9lard_Godbout



L'Historien

P. H. HUDON

nous raconte...

Plaisanterie ou superstition ?

Je cite intégralement pour le bénéfice des lecteurs l'extrait d'un article paru dans le journal "Le Canadien" le 18 septembre 1819. Ce journal pourtant très sérieux, je dirais même, toujours sévère, rapporte un incident passé à Rivière-Ouelle, dans le rang de la Petite-Anse, où vivaient les personnages en cause.

"Oeufs curieux!!!"

"Le 12 août dernier, dans l'après-midi, une jeune fille de 11 ans, **Marie d'Anjou**, étant en devoir de soigner les poules du nommé **Henri Boucher** de Rivière-Ouelle chez qui elle demeure, et, s'apercevant que le coq maltraitait une des poules, elle lui donna un coup de pied, tenant dans ses mains en même temps une petite verge de bois pour lui faire peur.

Au même instant, une autre poule (qu'elle nomme "la Huppée", car elles ont chacun leur nom) prenait chaudement le parti du coq et voulut le venger de cette insulte, et se jeta toute furieuse sur le dos de la jeune fille. Quelques minutes après, la jeune fille raconta au gens de la maison tout ce qui venait d'avoir lieu. Il faut remarquer que ce jour là, elle avait un peigne sur la tête, une robe d'indienne bleue et blanche, un peu jaunâtre, et cette robe était déchirée au bas.

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, le frère de cette jeune fille **Martial D'Anjou**, 10 ans, allant visiter les nids de poule pour voir si elles avaient fait leur ponte, y trouva la poule "Huppée". Aussitôt qu'elle fut sortie du nid, il y prit l'oeuf qu'elle venait de pondre, et sur lequel, à sa grande surprise, il y trouva parfaitement tracés et peints, et le portrait de sa soeur et celui du coq. Elle y est représentée dans la même attitude et sous les vêtements de la veille. Elle a un peigne sur la tête, sa robe bleue jaunâtre avec la déchirure au bas, sa verge à la main, son pied relève la queue du coq, et a le visage tourné en arrière pour regarder la poule "Huppée" qui vint se jeter sur elle.

Et aujourd'hui, 18 septembre, vers les deux heures de l'après-midi, la jeune fille a trouvé dans le même nid un autre oeuf sur lequel il y a deux petits animaux représentés. Je crois que le plus petit est une souris ou un rat, et l'autre un chat. Henri Boucher, part pour Québec où il se propose de les montrer."

Voilà! Que deux enfants dans leur naïveté se soient un peu amusés, soit!!! Et l'affaire serait morte dans l'oeuf! Mais qu'un adulte aussi sérieux, et d'une famille aussi bourgeoise que M. Henri Boucher, 42 ans, marié à Victoire Chapais en 1804, père de famille de 8 enfants, ait prêté foi à ces oeufs "brouillés", c'est ahurissant! Qui pis est, qu'un journal plus empesé que "Le Devoir" en fasse l'objet d'un article, ça dépasse l'entendement! On devait bien s'ennuyer et bailler largement aux poules dans les bureaux du "Le Canadien" à cette époque pour publier une telle omelette. On est loin de la période 1810, où ce journal, marchant sur des oeufs, livrait une dure bataille aux gouverneurs anglais, jusqu'à la saisie des presses par la police et l'emprisonnement de ses journalistes. A moins qu'Henri Boucher, qui n'est pas une poule mouillée, ait trouvé là un bon coup publicitaire pour vendre ses oeufs au marché de la Basse-Ville?

Martial D'Anjou, né le 12 mai 1809, et Marie D'Anjou, née le 26 janvier 1808, sont deux des douze enfants de Joseph D'Anjou et de Thècle Lebel de Rivière-Ouelle.

Marie D'Anjou épouse le 22 juin 1841 **Aristobule Bérubé** (1811-). veuf de Lucie Hudon à Rivière-Ouelle; mais ne voulant pas mettre tous ses oeufs dans le même panier, elle se remarie en secondes noces le 4 avril 1864 à Honoré Dionne de Rivière-Ouelle. Marie D'Anjou donnera 7 enfants à **Aristobule Bérubé**. Petite mère poule, và!!!

Et maintenant, lecteur, va te faire cuire un oeuf! c'était...une coquille de: **Paul-Henri Hudon #1067**

L'heure la plus obscure précède de peu l'aube.

LA TERRE DE JEAN SOUCY DANS LA SEIGNEURIE DE L'ISLE-AUX-GRUES

Par François-Régis Soucy, président, Association des familles Soucy



La terre de Jean Soucy dit La Vigne dans la seigneurie de l'Isle-aux-Grues, carte par Alain L. Soucy

Sur l'Isle-aux-Oyes et l'Isle-aux-Grues,
ont vécu Jean Soucy dit La Vigne, son épouse Jeanne Savonnet
et leurs enfants : Anne, Pierre, Marie-Anne et Guillaume.

Le souvenir bien vivant de leur foi inébranlable dans l'avenir,
de leurs joies et de leurs sacrifices, continue d'habiter l'âme de ces lieux majestueux,
berceau de la famille Soucy en Amérique du Nord.

À l'instar du Saint-Laurent qui prend sa source au loin avant de se jeter dans l'océan infini,
des débuts modestes de Jean et de Jeanne, a jailli une vie qui ne s'éteindra plus
dans leur descendance.

En reconnaissance, l'Association des familles Soucy
(Texte de feu Gaëtan Soucy, membre 224)

Notre ancêtre Jean Soucy a été l'un des premiers censitaires sinon le premier, dans la seigneurie de l'Île-aux-Grues. Le défi consistait à localiser sa terre à cet endroit. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les extraits suivants de concessions :

Le premier

«Pierre Bécard ecuyer sieur de Grandville seigneur des Isles-aux-Oyes et aux Grues demeurant ordinairement en la dite Isle-aux-Grues lequel a volontairement donné et concédé à Pierre Michel habitant et demeurant en la dite Isle-aux-Grues, absent, Pierre Terrien habitant du dit lieu agissant et acceptant pour ledit Michel, une concession sur la dite Isle-aux-Grues contenant six arpents de terre de front sur le bord du fleuve Saint-Laurent à basse marée et de profondeur toute la grandeur de la dite Isle jusqu'au fleuve de l'autre côté aussi à basse marée jusqu'au Ruisseau au bout du dit fleuve qui sépare la dite Isle-aux-Grues d'avec celle du Canot, borné d'un côté Pierre Terrien d'autre côté Jean Soucy dit Lavigne.» (Greffé Romain Becquet, le 17 juillet 1674)

Le second

La terre concédée à Pierre Michaud était ainsi bornée : «d'un côté à Pierre Terrien, de l'autre côté, à Jean Soucy dit La Vigne et des deux bouts, par ledit fleuve Saint-Laurent.» (Greffé Romain Becquet, le 17 juillet 1674)

Ces deux actes notariés, confirmés par d'autres plus tard, situent la terre de Jean Soucy au nord-est de l'Isle aux Grues, la première terre contiguë aux battures. Il se trouvait, en 1674, quatre censitaires présents à cet endroit, voisins les uns des autres : Jean Soucy à l'est et, en remontant vers l'ouest : Pierre Michaud, Pierre Therrien et Pierre Joncas dit La Pierre.

Cette première tentative d'établissement ne dura pas. Notre ancêtre Jeanne Savonnet, remariée à Damien Bérubé après le décès de Jean Soucy, quitta l'Isle aux Grues en 1679 pour Rivière-Ouelle. Michaud fut le dernier des quatre censitaires à partir en 1684 ou 1685, Joncas et Therrien ayant quitté longtemps avant. Ces terres firent retour à Pierre Bécard de Granville et tombèrent dans l'oubli pendant presque un siècle. En 1791, le seigneur Louis Liénard de Beaujeu concède l'ancienne terre de Jean Soucy de six arpents de largeur à Jean Lavoie et Marcel Lemieux, chacun recevant trois arpents; la partie de Lemieux est bornée au nord-est par les battures.

La terre de Marcel Lemieux père passa à son fils Marcel en 1819 puis à la fille de ce dernier, Tascienne Lemieux et son mari Ferdinand Lapierre en 1860. Ce dernier étant décédé, Tascienne Lemieux vend sa terre à Georges Normand en 1887. Cette terre porte alors le numéro 69 du cadastre de 1877 tandis que l'ancienne terre de Lavoie porte le numéro 70. Le lot 69 resta dans la famille Normand jusqu'à ce qu'il fut vendu à la Ferme Lilogru Inc., propriété de Frédéric Poulin. Le lot 70 fut aussi acquis par la Ferme Lilogru Inc. en 2018. Les deux moitiés de la terre de notre ancêtre Jean Soucy étaient ainsi réunies pour la première fois depuis 1791.

(Extrait d'un article écrit par feu Gaëtan Soucy (1951-2022), quelques semaines avant son décès le 5 juin dernier.)

THOMAS MOREL, PRÊTRE MISSIONNAIRE

C'est vraisemblablement à l'Isle aux Oies que Jean Soucy dit La Vigne s'était marié à Jeanne Savonnet à l'automne 1670. Mentionnons à ce sujet que Paul Dupuis, un homme très pieux, avait transformé une pièce de sa résidence en chapelle pour la mettre à la disposition du

missionnaire Thomas Morel qui desservait la Côte-du-Sud, au gré de ses voyages.

Si Jean Soucy dit La Vigne s'était marié avec Jeanne Savonnet à la cathédrale de Québec, son acte de mariage aurait été conservé dans les registres de cette paroisse, comme l'ont été tous les autres actes de mariage célébrés à Québec à la même époque.

L'abbé Thomas Morel, qui desservait l'Isle aux Oies en tant que missionnaire et aurait célébré le mariage de Jean et Jeanne, écrivait ses actes de baptêmes, mariages et inhumations sur des feuilles volantes, quitta à les retranscrire plus tard dans les registres de l'une ou l'autre paroisse existante. Plusieurs de ces écrits ont été perdus au cours des tribulations du bon missionnaire.

Source : Feu Gaëtan Soucy dans l'article *À la recherche de Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet à l'Isle aux Oies et à l'Isle aux Grues*, à paraître dans la dernière publication de la revue la Source en 2023.

ENFANTS SOUCY NÉS DANS LES SEIGNEURIES DE L'ISLE-AUX-OYES ET DE L'ISLE-AUX-GRUES
(Transcription des actes par Alain L. Soucy, président fondateur de l'AFS (2000-2009))

LES PREMIÈRES DESCENDANCES DE JEAN ET DE JEANNE

Anne Soucy

*Le quinsiesme Jour du Moys de septembre de l'année mil six Cens septente [et un], a esté baptisée Anne fille de Jean Soucy dit la Vigne habitant dans lisle aux oyes et de Jeanne Savon[net] Ses pe[re] et mere naye le Cinquiesme du Mesme Moys [et] An, le parrain le Sieur (2 mots biffés) Monsieur Paul Dupuis Seig[neur] En partis de la ditte Isle, la Marainne damoiselle Anne Macar femme de Monsieur de grand ville
Th. [Thomas] Morel p. [prêtre] Missi. [Missionnaire]*

Déposé au registre de la paroisse Sainte-Famille de l'Île d'Orléans le 15 septembre 1671

Pierre Soucy

Le seisieme jour du mois d'Avril de Lan mil Six cens soixante et treize par messire Thomas Morel prestre Missionnaire a esté baptisé Piere [Pierre] Fils de Jean Soucy dit la Vigne habitant de Lisle aux oyes, et de Jeanne Savonnet sa femme née [sic] Le treisième du mesme mois ses parain, et Maraine ont esté Pierre [Pierre] Becquar Sieur Degrandville, et Jeanne Couillar femme du Sieur Paul Dupuy. Louis Ango

Déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec le 16 avril 1673

Marie Anne Soucy

Le vingt-sixième jour du mois d'avril de L'an mil six cents Soixante quinze par Mre [Messire] Thomas Morel prestre missionnaire du Seminaire de Quebec a esté baptisée a l'Isle aux Grues Marie Anne fille de jean Soucy dt [dit] la Vigne habitant dud. Lieu et de Jeanne Savonnet sa femme née le quinzième Fevrier de la presente année. Les parrain et moraine ont esté pierre Michaud et [Omission] H. De Bernieres

Déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec le 26 avril 1675

Guillaume Soucy

Le premier jour du mois de may de Lan mille six cents soixante dix sept par Mre [Messire] Thomas morel prestre missionnaire [sic] du seminaire de Quebec a esté baptisé guillaume fils de Jean Soucy dit la vigne habitant a Lisle aux grues et de Jeane [sic] Savonet sa femme né le cinquiesme jour du mois d'avril sesParrains et moraine ont esté guillaume Le mieux et anne langlois femme de Jean Pelletié. H. De Bernières

Déposé au registre de la paroisse Notre-Dame de Québec le 1er mai 1677

« ... les manuscrits du Missionnaire Thomas Morel, même s'ils ont été retranscrits par Louis Ango et Henri De Bernières, attestent que le couple-ancêtre de la famille Soucy, convenons que l'orthographe, est formé de Jean Soucy dit la Vigne et de Jeanne Savonnet. » Alain L. Soucy, La Source, décembre 2001, page 16.

Les descendances de Jean Soucy et de Jeanne Savonnet

Pierre se marie à **Élisabeth Ursule Fouquereau** qui donne naissance à trois descendances **Soucy**, en plus des descendances par leurs filles : **Dubé, Mignault, Miville, Moreau et Leclerc**. **Anne** se marie en premières noces à **Jean Lebel** qui donne ainsi de nombreux descendants Lebel en plus des descendants **Dubé, Hudon, Martin et Saucier** à la suite des mariages de leurs filles; **Anne** se marie en 2^{es} noces avec **Jacques Bois** et donne aussi naissance à de nombreux descendants Bois en plus d'une descendance **Morais**.

AUTRES DESCENDANCES DE JEANNE SAVONNET

Après le décès de Jean vers 1678, **Jeanne** se remarie à **Damien Bérubé** et va s'établir à Rivière-Ouelle. Elle donne naissance à une belle descendance de **Bérubé**, en plus d'une descendance **Plourde**, par le mariage de Jeanne-Marguerite à René Plourde. Après le décès de Damien, elle se remarie en troisièmes noces à **François Miville** avec qui elle aura une fille, **Marie-Françoise**, qui se marie à **Prisque Boucher** et donne naissance à une descendance **Boucher**.

François-Régis Soucy,
Président,
Association des familles Soucy
francoisregissoucy@outlook.com
819 428-1881

Notez que des erreurs peuvent s'être glissées dans cet article. Les sources, même fiables, peuvent être parfois erronées.
Pour les noms de familles, nous avons empruntés surtout l'orthographe utilisée par Passeurs de mémoire/Parcours Fil Rouge.
Merci de nous communiquer les coquilles ou erreurs que vous apercevrez.

Mes liens personnels avec les 24 familles pionnières de Rivière-Ouelle

Par François-Régis Soucy, président de l'Association des familles Soucy
(association.soucy@outlook.com – 819 428-1881)

Dans le cadre du 350^e de Rivière-Ouelle, je me suis amusé à établir les liens de parenté que je pouvais avoir avec les 24 familles identifiées comme étant les familles pionnières de ce village fondé il y a 350 ans cette année, soit en 1672.

Compte tenu que j'aime la définition du mot *famille* de Marie-Éva de Villers dans la 5^e édition du *Multidictionnaire de la langue française*, un *ensemble formé par le père, la mère et les enfants*, je préfère identifier les familles pionnières de Rivière-Ouelle en nommant la mère et le père. Et si je fais précéder les noms des parents par le nom de la mère, c'est qu'elle porte l'enfant qui va créer le noyau familial. D'autres définitions semblent aussi favoriser l'inclusion de la mère et des enfants : 1) *Ensemble des personnes vivant sous le même toit*; 2) *Les personnes apparentées vivant sous le même toit et, spécialement, le père, la mère et les enfants*.

Traditionnellement, on a tendance à résumer en un mot l'ensemble de la maisonnée en utilisant que le nom de famille du père : *les familles ont noms Bérubé, Bouchard, Dancause, (...), Soucy et Thiboutot*. Ma mère signait mes bulletins scolaires comme ceci *M. et Mme Joseph Soucy*. Pour ce texte, les familles auront noms Savonnet-Bérubé, Trottain-Bouchard, Bouchard-Dancause, (...), Savonnet-Soucy et Boucher-Thiboutot.

Des 24 familles pionnières de Rivière-Ouelle, je suis descendant direct de 16 d'entre elles. Par *ligne directe*, j'entends *les personnes descendant l'une de l'autre, le degré de parenté étant déterminé en fonction du nombre de générations séparant le descendant de l'ancêtre*. Je suis un **petit-fils** de Jean Soucy et de Jeanne Savonnet à 10 générations. Et je suis un **beau-fils** de Damien Bérubé, qui a marié mon arrière-grand-mère Jeanne Savonnet, à 9 générations. De plus, je suis descendant collatéral de cinq autres familles et sans aucun lien avec seulement trois familles, Casgrain, Chapais. En ligne collatérale, on retrouve des liens tels : frères, sœurs d'une personne et enfants de ces derniers (collatéraux privilégiés) ainsi qu'oncles, tantes, cousins, cousines (collatéraux ordinaires) autres **que** les frères et sœurs et les descendants de ces derniers.

Je suis descendant direct d'au moins 17 familles pionnières de Rivière-Ouelle, par ma lignée Soucy et ma lignée Gagnon. Je suis, bien entendu, par ma **lignée paternelle**, descendant direct de la famille de **d'Élisabeth Ursule Fouquereau** et de **Pierre Soucy**, à 9 générations et par ma *grand-mère Soucy*, **Georgianna Gagnon**, de **Madeleine Rochon (Rocheron)** et de **Jacques Gagnon**, à 9 générations.

De plus, compte tenu que mon ancêtre **Jeanne Savonnet** s'est remariée à **Damien Bérubé**, je suis le **beau-fils** de Damien et toujours le **petit-fils** de Jeanne, à 9 générations, tant par ma lignée Soucy que par ma lignée Gagnon.

<p>Notez que des erreurs peuvent s'être glissées dans cet article. Les sources, même fiables, peuvent être parfois erronées. Pour les noms de familles, nous avons empruntés surtout l'orthographe utilisée par Passeurs de mémoire/Parcours Fil Rouge. Merci de nous communiquer les coquilles ou erreurs que vous apercevrez.</p>



À gauche, plaque du monument de Jeanne Savonnet posé à l'entrée du cimetière de Rivière-Ouelle en 2004. À droite, les généreux donateurs ayant permis la confection et l'érection du monument : Gilles Soucy (membre 132) de Drummondville, feu Vital Soucy (146) de Québec, Normand Soucy (15) de Saint-Appolinaire et Bertrand Soucy (11) de Saint-Pascal.

Je suis également descendant direct des 13 autres familles suivantes et **petits-fils** à 9 ou 10 générations, dans la **lignée Soucy**, par des **arrière-grands-mères**, bien entendu, ou de même avec celle de ma *grand-mère Soucy*, **Georgianna Gagnon** :

1. de ma lignée Soucy :

- **Marie Trottain et Michel Bouchard**, petit-fils à 10 générations;
- **Madeleine Bouchard et Pierre Dancause**, petit-fils à 10 générations;
- **Marie Leclerc et Jean-Galeran Boucher**, petit-fils à 10 générations;
- **Marie Campion et Mathurin Dubé**, petit-fils à 10 générations;
- **Anne Rivet et René Ouellet**, petit-fils à 10 générations;
- **Anne Asselin et Pierre Michaud¹**, petit-fils à 10 générations;
- **Anne Langlois et Jean Pelletier**, petit-fils à 10 générations.

¹ À noter que la famille de Pierre Michaud était installée sur une terre voisine de celle de la famille de Jean Soucy et de Jeanne Savonnet dans la seigneurie de l'Île-aux-Grues et que Pierre fut le parrain de Marie-Anne Soucy, troisième enfant née de Jean et de Jeanne.

2. de ma lignée Gagnon :

- **Charlotte Mignault et Jean Dionne**, petit-fils à 9 générations;
- **Marie Gobeil et Pierre Hudon Beaulieu**, petit-fils à 9 générations;
- **Madeleine Boucher et Jean Lavoie**, petit-fils à 9 générations;
- **Jeanne Chevalier et Robert Lévesque**, petit-fils à 9 générations;
- **Anne Pelletier et Guillaume Lizotte**, petit-fils à 10 générations;
- **Marie Boucher et Jacques Thiboutot**, petit-fils à 9 générations.

À prime abord, j'étais sans lien avec les familles Casgrain, Chapais, Deschamps et Letellier. Mais en poursuivant mes recherches et en remontant à nouveau la généalogie de ma grand-mère paternelle, **Georgianna Gagnon**, j'ai découvert alors que **Jeanne Chevalier**, épouse en premières nocés de **Robert Lévesque**, mes grand-père et grand-mère à 9 générations, s'était remariée à **Jean-Baptiste Deschamps**, le seigneur de la seigneurie de la Bouteillerie, ce dernier

devenant ainsi mon beau-père à 9 générations. Puis, en poursuivant mes recherches, j'ai retrouvé **Brigitte Lévesque**, et je suis son *premier cousin* à 7 générations. Elle est mariée à **Jean Chapais**.

Enfin, je ne voudrais pas oublier de partager mon cousinage avec **Jack Kerouac**, je suis son 7^e cousin à une génération. Vous serez peut-être intéressés comme je l'ai été, de visionner une entrevue de Jack Kerouac par Fernand Séguin à l'émission *Le sel de la semaine* en 1967. (<https://www.youtube.com/watch?v=55SOwsAqStY>). Cette entrevue nous donne un bon portrait de ce qui arrive culturellement à nos cousins et cousines expatriés aux États-Unis à la fin du 19^e siècle et début du 20^e, et surtout, un portrait assez particulier de Jack Kerouac. Je vais certainement relire ses livres.

#	Personne	Lien	Personne
1	François-Régis Soucy	Est le fils de	Joseph Adolphe Soucy
2	Joseph Adolphe Soucy	Est le fils de	Adolphe Soucy
3	Adolphe Soucy	Est le fils de	Octave Soucy
4	Octave Soucy	Est le fils de	Damase Soucy
5	Damase Soucy	Est le fils de	Marc-Antoine Soucy
6	Marc-Antoine Soucy	Est le fils de	Marianne Ouellet
7	Marianne Ouellet	Est la fille de	Françoise Miville-Deschênes
8	Françoise Miville-Deschênes	Est la fille de	Françoise Soucy
9	Françoise Soucy	Est la sœur de	Ursule Soucy
10	Ursule Soucy	Est la mère de	Jean-Bernard Mignault
11	Jean-Bernard Mignault	Est le père de	Joseph Mignault
12	Joseph Mignault	Est le père de	Marie-Louise Mignault dit Labrie
13	Marie-Louise Mignault dit Labrie	Est la mère de	François-Xavier Jean
14	François-Xavier Jean	Est le père de	Marie-Joséphine Jean
15	Marie-Joséphine Jean	Est la mère de	Gabrielle Lévesque
16	Gabrielle Lévesque	Est la mère de	Jack Kerouac

Lien de parenté de François-Régis Soucy avec Jack Kerouac (MyHeritage Family Tree Builder)

Je partagerai ces belles découvertes avec mes frères et sœurs, mes *frérots* et *sœurette* (noms que nous donnions à nos cousins et cousines dont les deux parents étaient frère ou sœur de l'un ou l'autre de nos parents), et mes cousines et cousins germains. Nous sommes tous et toutes nés dans ce qui m'apparaît comme la dernière période des *grandes familles*, soit dans les années 1940 à 1965... Nous faisons partie de la 10^e génération de notre lignée de Soucy

Je complète ce rapport de la découverte de mes liens de parenté avec les familles pionnières de Rivière-Ouelle, d'abord en rappelant un souvenir d'un rassemblement réunissant les familles Bérubé, Miville-Deschênes et Soucy en 2015. Le *petit-cousin*, André Bérubé, avec qui j'avais développé une amitié profonde et une démarche de recherche partagée, personnifiait le seigneur **Jean-Baptiste Deschamps** à l'entrée du cimetière de Rivière-Ouelle lors d'une petite cérémonie en son honneur... Je ne savais pas alors que j'étais lié au seigneur de la seigneurie de la Bouteillerie. Je porte encore la tristesse du décès d'André, en octobre 2016, mais aussi le souvenir de sa présence avec son épouse à tous nos rassemblements. Il aurait sûrement été présent aux Fêtes du 350^e anniversaire de Rivière-Ouelle.



André Bérubé, 15 août 2015, Rivière-Ouelle

Finalement, l'Association des familles Soucy est fière de son engagement dans le merveilleux projet des Marqueurs de Parcours Fil Rouge. Ce sont quatre marqueurs qui ont vu le jour à l'été 2020 en pleine pandémie, par suite d'une contribution financière substantielle de l'AFS grâce

à l'avance d'un montant, par Normand Soucy, administrateur au sein de notre conseil d'administration. Ce montant couvrait le coût de deux marqueurs, soit celui de **Pierre Soucy et d'Élisabeth Ursule Fouquereau** et celui de **François Soucy**, le grand bâtisseur de Kamouraska, et la moitié du coût d'un troisième marqueur, soit celui de **Jeanne Savonnet et de Damien Bérubé**. Des dons appréciables de plusieurs membres ont permis de lui remettre une partie du coût total mais pas la totalité. Merci Normand! Grâce à toi, les lieux d'installation de nos ancêtres lors de leur arrivée dans la région de Kamouraska, sont maintenant marqués. Rappelons également la contribution de l'Association des Familles Bérubé et de la famille Couturier, cette dernière contribution pour le marqueur **Marguerite Bérubé et René Plourde** par l'entremise de Rosaire Couturier. Notons également qu'une descendante de René et de Marguerite, **Anne Marie Couturier**, a publié aux Éditions David un premier roman intitulé « *L'étonnant destin de René Plourde - Pionnier de la Nouvelle-France.* »



De gauche à droite, les marqueurs de Pierre Soucy et d'Élisabeth Ursule Fouquereau, de François Soucy, le grand bâtisseur de Kamouraska, arrière-arrière-grand-père d'Alain L. Soucy (1), notre président fondateur et arrière-arrière-grand-oncle de Normand Soucy, qui a permis et de Damien Bérubé Jeanne Savonnet et de Damien Bérubé. (Pour plus de détails et pages d'histoire : <https://www.passeursdememoire.com/>)

De plus, je suis fier de voir cinq marqueurs de familles avec qui j'ai un lien de parenté s'élever dans Kamouraska, **Anne Asselin et Pierre Michaud, Anne Langlois et Jean Pelletier, Jeanne Chevalier et Robert Lévesque, Marie Campion et Mathurin Dubé et enfin, Marie Boucher et Jacques Thiboutot.**

Personnellement, je souhaite bien fort qu'un marqueur de la famille pionnière de Jacques Gagnon et de Madeleine Rochon voit le jour bientôt. Je serai définitivement donateur si on me contacte à cet effet.

L'AFS avait réservé un espace pour un kiosque dans le cadre des fêtes du 350^e de Rivière-Ouelle, ainsi que la famille Lévesque... Malheureusement, la Covid-19 nous a retenus à la maison, moi-même et mon frère Rhéaume, et nos conjointes Suzanne et Carole. Heureusement que Bertrand Soucy (11) de Saint-Pascal aura été présent au kiosque, au moins une pleine journée... comme en fait foi cette photo.



Pour une excellente source sur les dénominations des liens de parentés : <https://unebellefacon.files.wordpress.com/2015/03/liensparente.pdf>